

Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 18 décembre 1875

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)

Collation3 p. (166r, 167r, 168v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 18 décembre 1875, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48720>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [18 décembre 1875](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [André, Eugène \(1836-\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Description

Résumé Godin est satisfait par la bonne marche de l'usine et des affaires et l'avertit qu'ils s'entretiendront à son retour des questions de personne et d'administration. Sur le litige de 20 F avec l'octroi : Godin explique à Eugène André que son fils Émile est trop à cheval sur ces questions de peu d'importance ; il souhaite que la somme soit payée. Il demande à André de dire à Darras qu'il ne peut satisfaire sa demande. Sur une maison Honoré à Guise : l'administration voudrait l'obliger à des frais d'entretien ou de réparation ; Godin demande à André de vérifier que l'administration ne puisse lui imposer des obligations de propriétaire ; il lui demande de déclarer au maire que c'est par charité pour ceux qui y habitent que la maison est entretenue par la manufacture. Il lui renvoie l'avertissement du commissaire à ce propos.

Support

- L'encre de la copie est effacée sur une partie du folio 166r.
- Sur le folio 168v sont copiées la dernière page de la lettre de Godin à Eugène André du 18 décembre 1875 et, dans le sens du papier au format paysage, la lettre de Godin à mademoiselle E. David du 18 décembre 1875.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Œuvres de bienfaisance](#)
Personnes citées

- [Darras \[monsieur\]](#)
- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)
- [Honoré \[famille\]](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023
Dernière modification le 18/09/2023
